

En mauve, italique : à compléter par le locataire Pour tout contact :
Claude et Rosie LANSARD Tél : 04 50 67 58 68
claude.lansard@orange.fr

CONTRAT DE LOCATION DE COURTE DUREE

Entre

..... Mr LANSARD Claude
..... 33 chemin des fins
..... 74000 ANNECY

Le / /,

il a été convenu le contrat de location suivant :

LIEU DE SEJOUR : chalet "CHEZ RAVOUX" 4045 route des Confins
commune de LA CLUSAZ (HAUTE SAVOIE) – Tél : 04 50 32 66 06

PERIODE : du samedi/...../..... (16H00) au samedi/...../..... (10H00)

CONDITIONS :

Montant de la location :EUROS

Charges en plus :

Electricité (0.225 euros le KW)

Eau (4euros le m³)

Taxe de séjour (0.750 euros/pers/nuit)

Capacité d'accueil : 16 (enfants compris)

Remise des clefs : au chalet

Fournitures des draps : 12 € la paire OUI / NON

Fourniture du bois de chauffage pour la cheminée : 62 € la 1/2 stère OUI / NON

Un chèque de réservation de **25 % du montant de la location** est joint au présent contrat. Il sera encaissé dès réception du présent contrat.

En plus de la location, un chèque de 1200 Euros sera remis au propriétaire en échange des clefs et d'un état des lieux en début de séjour. Ce chèque non encaissé sera rendu au locataire à la restitution

des clefs compte-tenu de l'état des lieux et du montant des charges.

Les chèques-vacances ne sont pas admis.

Le chalet est libéré dans l'état où il a été trouvé à 10H00 précises.

SIGNATURES (précédées de la mention lu et approuvé)

le locataire, le loueur,

Téléphone :

Le présent contrat ne prendra effet qu'au retour par le loueur, d'un exemplaire dûment signé.

EDF :	-	=	kw x 0.225 =	
EAU :	-	=	m ³ x 4 =	
T de SEJOUR :	P x	N x 0.75	=	
BOIS : 1/2 st x	62		=	
DRAPS :	P x 12		=	_____
TOTAL CHARGES			=	
+ LOCATION			=	
TOTAL CHARGES			=	
- ARRHS VERSEES			=	_____
RESTE A PAYER				€

A compléter par le loueur en fin de séjour